

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique :

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Délibération n° : 476

Dossier : 090926

Direction en charge : Mission Renouvellement Urbain et Développement Social

Objet : Quartier Montreynaud - Cession de terrain au profit de l'Association Culturelle des Musulmans de Montreynaud Saint Etienne en vue de la construction d'une salle de prière.

Président : M. Maurice VINCENT, Maire

Date de convocation du conseil : 24/09/2009

Compte rendu affiché le : 06/10/2009

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Maurice VINCENT, Maire, M. Michel COYNEL, Premier Adjoint, Mme Françoise GOURBEYRE, Adjoint, M. Florent PIGEON, Adjoint, Mme Marie-Odile SASSO, Adjoint, M. Alain PECCEL, Adjoint, Mme Nadia SEMACHE, Adjoint, M. André FRIEDENBERG, Adjoint, Mme Myriam ULMER, Adjoint, M. Jean-Claude BERTRAND, Adjoint, Mme Geneviève ALBOUY, Adjoint, M. Yves RAVEL, Adjoint, Mme Joëlle PERROUX, Adjoint, M. Ahmed BERKOUN, Adjoint, Mme Pascale VIRARD, Adjoint, M. Joseph FERRARA, Adjoint, Mme Marie-Hélène FAURE, Adjoint, M. Daniel SABOT, Adjoint, Mme Julie POINOT, Adjoint, M. Philippe Rayé, Adjoint, M. Jacques STRIBICK, Conseiller Municipal Délégué, M. Georges RYZ, Conseiller Municipal Délégué, Mme Paulette MILLET, Conseiller Municipal Délégué, Mme Isabelle ROUX, Conseiller Municipal Délégué, M. François MEHL, Conseiller Municipal Délégué, Mme Lilette VOLLE, Conseiller Municipal Délégué, M. André DANCERT, Conseiller Municipal Délégué, Mme Maryse BIANCHIN, Adjoint, M. Georges PRUVOST, Conseiller Municipal Délégué, M. Christian CELETTE, Conseiller Municipal Délégué, Mme Jacqueline NEYME, Conseiller Municipal Délégué, M. Rachid MESSAD, Conseiller Municipal Délégué, Mme Marie-Anne SABLE, Conseiller Municipal Délégué, Mme Janique POSTEL, Conseiller Municipal Délégué, M. Norbert NITCHEU, Conseiller Municipal Délégué, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Adjoint, Mme Nora KHENNOUF, Conseiller Municipal Délégué, Mme Angéline DUBOEUF, Conseiller Municipal Délégué, M. François VEYSSIERE, Conseiller Municipal Délégué, Mme Farida BACHA, Conseiller Municipal Délégué, Mme Josette SCHERIANI, Conseiller Municipal, Mme Nicole PEYCELON, Conseiller Municipal, M. Michel THIOLLIERE, Conseiller Municipal, M. Charles MALECOT, Conseiller Municipal, Mme Agnès CHANAL, Conseiller Municipal, Mme Ghislaine CELDRAN, Conseiller Municipal, Mme Corinne L'HARMET ODIN, Conseiller Municipal, M. Gaël PERDRIAU, Conseiller Municipal, Mme Renée DUMONT, Conseiller Municipal, M. Denis CHAMBE, Conseiller Municipal, M. Gilles ARTIGUES, Conseiller Municipal, M. Lionel MASSARDIER, Conseiller Municipal Délégué

Absents-Excusés :

Mme Véronique NAEGELEN (pouvoir à M. Georges PRUVOST) , Mme Florence GASPARIC (pouvoir à Mme Isabelle ROUX) , Mme Julie LAVAL (pouvoir à M. Norbert NITCHEU) , Mme Françoise GROSSETETE (pouvoir à M. Gaël PERDRIAU) , M. Christian BRODHAG (pouvoir à Mme Ghislaine CELDRAN) , M. Jean-Jacques REY (pouvoir à M. Michel THIOLLIERE) , M. Patrick GUILLOU (pouvoir à Mme Agnès CHANAL) ,

Absents :

Politique :

Délibération n° : 476

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 090926

Direction en charge : Mission Renouvellement Urbain et Développement Social

Objet : Quartier Montreynaud - Cession de terrain au profit de l'Association Culturelle des Musulmans de Montreynaud Saint Etienne en vue de la construction d'une salle de prière.

o **Rappel et Références :**

Depuis plusieurs années, les pratiquants du quartier de Montreynaud souhaitent pouvoir exercer leur culte dans un lieu de prière de proximité adapté à leur besoin.

La Ville de Saint-Etienne s'est rapprochée des représentants du Conseil Régional de Culte Musulman pour établir un protocole permettant de fixer le cadre de l'instruction et des suites pouvant être données à cette demande.

De leur côté, pour répondre aux conditions fixées par le protocole à intervenir, les pratiquants du quartier de Montreynaud se sont regroupés au sein d'une nouvelle association dénommée « Association Culturelle des Musulmans de Montreynaud Saint Etienne » (ACMMSE).

o **Motivation et Opportunité :**

Ce protocole passé entre la Ville, le Conseil Régional du Culte Musulman et l'ACMMSE vient d'être approuvé par le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Etienne.

Ce protocole précise les modalités selon lesquelles un nouveau lieu de prière de proximité pourrait être construit pour permettre aux musulmans du quartier Montreynaud d'exercer leur culte dans des conditions matérielles satisfaisantes comme la loi leur en donne le droit.

En application du protocole susvisé, la Ville de Saint-Etienne envisage de céder à l'ACMMSE un terrain lui appartenant pour que l'association puisse y édifier le lieu de prière de proximité.

Le projet de construction du lieu de prière fera l'objet d'une demande de permis de construire instruite conformément aux règles d'urbanisme en vigueur.

o **Contenu :**

Pour les besoins de cette réalisation (bâtiment + dessertes et abords), il est proposé de céder à l'Association Culturelle des Musulmans de Montreynaud Saint Etienne un tènement d'environ 1 500 m², qui sera défini par partage de la parcelle CX 107 classée en zone UE du PLU.

Ce site était aménagé avec des pistes de roller qui ont été démolies. Aussi il y a lieu de constater la désaffectation du site et le déclassement de la parcelle vendue.

Le prix de cession est fixé à 30 €/m². Ce prix est conforme à l'avis donné par France Domaines.

o **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

